COMMENT LES STATISTIQUES ACTUELLES
OCCULTENT LA PRODUCTION RÉELLE DES
FEMMES DU TIERS-MONDE

Dominique GUEGAN

La non-reconnaissance de l'apport des femmes à la production agricole peut s'expliquer en partie par la tendance des statistiques officielles à se concentrer sur le travail salarié ou sur les cultures de rapport qui sont l'apanage des hommes.

Que faire pour aider les femmes dans leur travail et pour les faire participer plus activement aux efforts de développement qui influent sur leur vie ? De toute évidence, il faut prendre leurs besoins en considération au moment d'élaborer les programmes et projets de développement.

L'impact des programmes agricoles sur les femmes pourrait être amélioré si l'on connaissait le rôle de ces dernières dans la production agricole.

Il faut donc trouver le moyen de mesurer avec précision l'apport effectif et potentiel de la moitié du pays dans l'action de développement, en particulier en ce qui concerne l'agriculture.

Nous allons tenter de montrer, à partir de l'exemple du NIGER, comment ce défaut de statistiques officielles en ce qui concerne la productivité agricole féminine et l'apport des femmes dans l'économie nigérienne, entraîne - lors de la mise en place de projets agricoles, en particulier de projets hydro-agricoles - la non-prise en compte du travail réel des femmes et provoque pour ces dernières des difficultés pour maintenir leur possibilité de production agricole, support indispensable à l'équilibre alimentaire familial.

1. DONNEES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR LE NIGER

Les données et les indices démographiques dont on dispose sur le Niger sont obtenus à partir du recensement effectué en 1977. (Nous ne savons pas si ce recensement est exhaustif, ni comment les chiffres globaux ont été obtenus). Nous donnons tous ces chiffres à titre indicatif, étant entendu que, (ici comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique), les données relatives à la démographie doivent être utilisées avec beaucoup de précautions.

Différentes études, Wiesler (1973), B.I.T. (1977, 1980) ont d'ailleurs montré qu'au Niger les données statistiques étaient sous-estimées. Il est en particulier très difficile de justifier l'indice démographique moyen de 2,7 considéré dans tous les documents officiels, le précédent recensement étant le sondage de 1960. Nous allons néanmoins présenter quelques-uns de ces chiffres officiels, avec les réserves que nous venons de faire.

L'annuaire statistique du Niger (1978), révèle que :

- la population nigérienne estimée est de 5.098.427 en 1977 dont 2.583.895 femmes (50,6 %) et 2.514.532 hommes (49,4 %)
- le taux d'accroissement estimé à 2,77 % en 1977 permet d'obtenir les indicateurs socio-économiques suivants, avant et après le plan quinquennal 1979-1983 :

Données démographique	Situation : en 1978	en en	: :Taux annuel : % de : croissance :
Population totale	: 5.239.600	: 6.006.600	: : 2,77
Population urbaine (20 centres)	555.000	787.800	7,3
Population urbaine (5 centres)	413.200	619.700	: : 8,4
NIAMEY	247.800	399.100	: 10
Population rurale	4.692.000	5.218.800	2,2
Population nomade	747.700	801.600	: 1,4
Population active 15-59 ans	2.672.200	3.009.300	2,4 :

Notons qu'en appliquant le taux annuel de croissance de 2,77 %, on peut prévoir que la population total du Niger en 1985 sera de 6.092.184 dont 3.087.750 femmes et 3.004.343 hommes. La population active (15-59 ans) pouvant être estimée à 1.572.449 femmes (25,81 %) pour 1.521.837 hommes (24.98 %).

D'après le tableau précédent, on constate que la grande majorité des habitants vit en milieu rural. En 1977, elle représente 88 % de la population totale, en 1983, 86 % : cette tendance à la diminution, au profit essentiellement de NIAMEY, ne remet pas en cause cette composante importante qu'est le caractère rural de la population nigérienne.

La population rurale se répartit de la manière suivante : chiffres de 1977 :

Départements	: : :Effectifs:	Pourcentage
	:	
·····	<u> </u>	
Pop. totale	: :4.587.700:	100
NIAMEY	917.100:	20
DOSSO	655.700:	14,3
TAHOUA	930.900:	20,3
MARADI	862.100	18,8
ZINDER	967.600:	21,1
DIFFA	155.700:	3,4
AGADES	96.400	2,1
1		
1	: :	
L	<u>:</u> :	

Tranches d'Age:	Н%	F %	Total %
Ages	100 :	100	100
0-9	34,3:	33,5	33,9
10-14	12,4:	12,2	12,3
15-19	10,5	10,3	10,4
20-24	8,9:	8,8	8,8
25–44 :	22,5:	22,7	22,6
45 – 54	5,9:	6,1	6,0
55-64	3,4:	3,8	3,6
64 et plus :	2,1:	2,6	2,4

La population rurale en âge d'activité (15-64 ans) est composée de 51,7 % de femmes et de 51,2 % d'hommes.

Dans l'annuaire du B.I.T. (1980) relatif à l'emploi au Niger, concernant la définition de la population active agricole, nous relevons le passage suivant : "les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus ne sont plus des actifs ; les femmes adultes, de 15 à 64 ans, ont de nombreuses activités mais ne sont pas comptées comme population agricole active ... Les femmes ont des tâches ménagè-

res primordiales et dans certaines ethnies (haoussa, par exemple), elles exercent des activités commerciales ou agricoles. Mais comme il est aléatoire d'estimer le taux d'activité des femmes d'âge actif, nous pouvons considérer qu'il n'y a pas de chômage, ni de sous-emploi chez les femmes, et qu'en matière d'activité agricole, elles ne constituent qu'un appoint (au même titre que les enfants) pendant les périodes intenses de travail agricole.

La situation ainsi décrite nécessite quelques remarques :

- Elle trouve en partie sa justification dans les statistiques officielles du Niger en ce qui concerne le travail agricole puisqu'il n'existe pour ainsi dire pas de différenciation de sexe dans les données du ministère du travail et du plan concernant l'agriculture. Sur l'emploi, nous avons seulement relevé l'information suivante, dans des données de 1980 :

Branches d'activité Agriculture	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	Арр	ren	tis	: : : : :	Mano	oeu	vre	s :	Ou spéc	vri ial	lers Lisé	s	Ouv qual	r	ier f 16	s: s:	Emp	10	yés	:	To	ta	ux
Sexe	:	н	:	F	:	н	:	F	:	н	:	F	:	н	:	F	:	Н	:	F	:	н	:	F
	:		:		:		÷		÷		:		:		:		:		:		÷		:	
Demandes d'emploi	:	4	:	-	:	648	:	-	:	58	:	-	:	82	:	-	:	77	:	26	: 8	369	:	26
Offres d'emploi	:	1	:	-	:	387	:	-	:	63	:	-	:	43	:	-	:	133	:	16	:::	593	:	16
	: :		:		: :		: :		: :		:		:		:		:		:		:		:	

La demande des femmes, d'après ce tableau officiel représente 0,29 % des demandes et parmi les salariés agricoles on note, ailleurs, qu'elles ne représentent que 0,12 % au total.

- Elle montre que, à une tendance générale (que l'on note dans beaucoup d'Etats africains) qui consiste à considérer les femmes comme des êtres mineurs en ce qui concerne le travail, s'ajoutent des difficultés d'ordre technique suffisamment complexes, pour que des organismes aussi sérieux que le B.I.T. n'aient pas encore réussi à prendre en compte le travail réel des femmes rurales dans leurs statistiques.

Il apparaît donc clairement que *la production agricole féminine* n'est comptabilisée nulle part (il n'est bien entendu pas question de nier ici les études de cas qui commencent à voir le jour, et qui sont

pour l'instant le seul moyen dont nous disposions pour avoir des informations même partielles sur le sujet).

Il est donc important de réaffirmer que même si les demandes de travail de la part des femmes n'apparaissent pas dans les statistiques officielles, ceci ne signifie pas que leur apport est seulement d'appoint dans la production économique nationale.

Les femmes représentent 51,7 % de la population active agricole et plutôt que de minimiser leur production, il est temps maintenant de se montrer plus constructif et de trouver les méthodes appropriées permettant de chiffrer leur apport dans l'économie nationale.

A partir de l'exemple de l'aménagement hydro-agricole d'IBOHAMANE, nous allons montrer les conséquences du manque de statistiques sur le travail agricole des femmes et voir comment on peut commencer à chiffrer ce travail.

2. AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE D'IBOHAMANE

2.1. Présentation

L'aménagement considéré se situe dans la vallée de la Keita, de l'Ader Doutchi Maggia (1) au centre-ouest du Niger. Le barrage qui a permis l'exploitation de l'aménagement a été construit à hauteur du village d'Ibohamane : la plaine alluviale d'Ibohamane est estimée à 21 km².

L'aménagement occupe une superficie de 1.100 ha qu'il a fallu remembrer, dont 710 ha de superficie cultivable.

2.2. Existence de données

En ce qui concerne la mise en place de l'aménagement et son suivi, nous avons pu consulter quelques études socio-économiques effectuées en 1971, 1972, 1976. Il n'existe aucune donnée démographique sérieuse sur Ibohamane. La population concernée par l'aménagement est estimée à 2.500 personnes.

⁽¹⁾ L'Ader Doutchi Maggia désigne un ensemble de vallées situées dans le département de Tahoua et comprises dans un quadrilatère d'environ 10.000 km² délimité par les routes de Birni N'Konni à Madaoua au sud, Birni N'Konni à Tahoua à l'ouest, Tahoua à Keita au nord, et Keita, Bouza, Madaoua à l'est.

Aucune des études sus-nommées ne fait état de la "situation" agricole des femmes avant l'aménagement : aucune donnée sur l'état de la
propriété foncière, sur leur production céréalière, ni sur les activités d'élevage, de commerce et d'artisanat qu'elles avaient dans la région avant l'aménagement.

Une enquête datant de 1984, menée par une étudiante en sociologie portant sur un échantillon de 60 femmes apporte quelques éclaircissements sur la situation actuelle des femmes. Bien qu'il semble difficile actuellement de généraliser les chiffres donnés, nous y ferons souvent référence.

2.3. Avant l'aménagement. Que savons-nous ?

Traditionnellement dans toute cette région, les cultures étaient très diversifiées : mil sur les sols dunaires, sorgho sur les sols argileux auxquels on associait le niébé, l'oseille de guinée et le gombo, jardins de calebasses et de tomates, manioc, oignons, salades, patates, piments, arbres fruitiers.

L'aménagement a été implanté sur les "fadamas" : sols lourds argileux retenant bien l'eau, sur lesquels s'effectuaient assez intensivement, dans les bonnes zones, la culture des différents sorgho, et particulièrement le gombo par les femmes, car comme le note M.F. Diarra (1984) : "toute femme doit produire du gombo, autrement il lui revient d'en garantir la consommation au sein de l'unité domestique".

Par projection, on a évalué qu'avant l'aménagement, un tiers de la zone actuellement aménagée appartenait aux femmes. Elles ont été expropriées au même titre que beaucoup d'hommes, mais, elles, elles n'ont pas pu récupérer leurs terres comme nous le verrons par la suite.

2.4. Mise en place de l'aménagement

L'aménagement a débuté en 1968. Toutes les terres aménagées appartiennent à l'Etat. A priori tous les paysans peuvent bénéficier d'une parcelle. La répartition des parcelles a été faite suivant trois critères :

- Capacité de travail de la famille.
- Autonomie vivrière assurée à la famille sur les champs hors aménagement.
- Situation foncière antérieure du paysan sur la partie aménagée.

Au total on compte 822 exploitants dont 24 chefs d'exploitation femmes (en 1971).

Le faible pourcentage de femmes chefs d'exploitation s'explique en partie par le système d'attribution des parcelles : les femmes n'étant pas considérées comme chefs d'exploitation, et aussi par les cultures qui devaient être pratiquées sur l'aménagement : l'assolement en hivernage était de deux-tiers de coton, un tiers de sorgho, (actuellement on est passé à la moitié). Ces cultures sont essentiellement "masculines" et ne sont pas pratiquées par les femmes. Ainsi, de part les critères d'attribution retenus, et le type de cultures imposé, les femmes se sont trouvées exclues de l'attribution des terres où elles avaient l'habitude de cultiver.

2.5. Ou'ont fait les femmes ?

Après la mise en place de l'aménagement, les femmes se sont dirigées vers les zones non aménagées du périmètre. On a alors vu apparaître un nouveau mode d'appropriation : le "défrichage", bien qu'il n'existât plus de terrains libres. Il s'agit de l'occupation par les femmes de surfaces non irriguées du périmètre : les "hilin banza" (zone en bordure des canaux) et des "gandun banza" (terrains creux difficilement irrigables). Les femmes se sont installées sur ces terrains bien qu'interdits de culture, comme les "hilin banza", car le gombo ne peut être cultivé que sur sols argileux. Aucun autre terrain ayant cette caractéristique n'était libre dans la région, de par la mise en place de l'aménagement. La propriété foncière des femmes dans cette région s'est donc affaiblie, car on est passé des parcelles "héritées" aux parcelles "défrichées" sur l'aménagement, parcelles qui sont aussi propriété de l'Etat.

Voici quelques questions auxquelles on aurait souhaité avoir des réponses.

- Quelle est la situation démographique de la région (population totale, population rurale, pourcentage de femmes, répartition des ethnies...)?
- Quelles cultures sont produites dans cette région : par les hommes, par les femmes, taux de productivité, sur quels sols ?
- Quelle est la surface des terres appartenant à chacun, quelle superficie est réservée à chaque culture (pour les hommes, pour les femmes) ?

- Quelle est la productivité des "hilin banza" et des "gandun banza" par rapport au reste des "fadamas" ?

2.6. Données actuelles

L'étude entreprise par M.F. Diarra tente, en particulier, de mettre en évidence le déséquilibre alimentaire provoqué par l'attribution des parcelles sur l'aménagement, attribution qui n'a pas tenu compte, comme nous veons de le voir, de la production agricole des femmes avant cet aménagement.Les données restent parcellaires, elles pourraient être reprises et améliorées. Malgré tout, ces données représentent un effort considérable pour le problème qui nous intéresse. Nous allons résumer les résultats obtenus en ce qui concerne la propriété foncière des femmes, leur production de céréales et de gombo, et l'utilisation qu'elles en font.

Tout d'abord notons qu'en 1984, les femmes chefs d'exploitation ne représentent plus que 1 % de l'ensemble des exploitants de l'aménagement. L'échantillon considéré comprend 60 femmes, dont trois ont des parcelles sur l'aménagement. C'est un échantillonnage stratifié.

D'une part, des femmes chefs d'exploitation ou des femmes mariées, d'autre part, appartenance à une unité de production aisée ou à une unité de production défavorisée.

(Nous ne connaissons pas sur l'aménagement la répartition de chacune de ces strates).

a) En ce qui concerne la fragilité de la propriété foncière des femmes interrogées, on décèle bien à partir du tableau suivant la tendance au nouveau mode d'acquisition sur l'aménagement : le "défrichage".

Mode	:	Hé	ritage	•	:		Don	:		:		
d'acquisition	: :Des	paren	: .ts:De	1'époux	: :Des	paren	: ts:De	1'époux		frich	age:	Total
Périodes	:	-	:	-	:		:	-	:		:	
	:		:		:		:		:		:	
Avant aménagement	:	35	:	-	:	6	:	3	: :	0	:	44
Après aménagement	:	6	:	_	: :	_	:	9	:	32	:	47
	:		:		:		:		:		:	

Les terres étant redevenues propriété de l'Etat, on constate donc une nette diminution de l'héritage et une suppression des dons des parents.

D'autre part, le nombre de femmes ayant accès à la terre a augmenté, parmi celles interrogées : 34 déclarent avoir un champ actuellement, contre 18 avant. Le nombre moyen de champs appartenant aux femmes est passé de 1,4 avant l'aménagement à 2,4 après. La superficie des champs est en moyenne de 0,1 ha sur l'aménagement.

b) Parallèlement, on constate une augmentation du temps de travail des femmes sur les champs, mais principalement dans le cadre de l'exploitation familiale, (la culture du coton est très contraignante, et l'apport du travail des femmes est souvent devenu indispensable) : leur temps de participation moyen semble être passé de 12 à 16 jours pendant la période d'hivernage, (des variantes non négligeables interviennent suivant les strates, d'autant plus qu'une partie de la population concernée est touareg et que traditionnellement les femmes touaregs ne participent pas aux travaux des champs). Les femmes reçoivent en moyenne, en contrepartie, 4 à 5 bottes de sorgho, contre 8 bottes avant la mise en place de l'aménagement.

Sur leurs parcelles individuelles, leur temps de travail ne semble pas avoir beaucoup évolué, en moyenne 9 jours. N'est-ce pas dû à une diminution de la superficie des terres qu'elles ont pu défricher ?

Précisons quelques questions importantes auxquelles on aurait souhaité répondre.

- Depuis quand a-t-on observé cette chute dans les dons des parents aux femmes ?
- Quelle est l'évolution, dans le temps, de la superficie des champs cultivés par les femmes : superficie totale, superficie relative au gombo ... ?
- Quelle est l'évolution, dans le temps, des corrélations suivantes : superficie des champs/temps de travail, type de culture/temps de travail ?
- c) Les productions de gombo et des céréales ainsi que leurs utilisations, pour l'échantillon considéré, sont données dans le tableau suivant (1983) :

Mode : d'utilisation:	Vente	:	Don	Consommation
Produits :	kg	: :	kg	: kg :
:		:		:
сомво :	450	: :	109	: : 408 :
SORGHO :	126	:	102	: : 728
MIL	140	:	108	: : 718
<u> :</u>		<u>:</u>		•

Ces données ne peuvent pas être comparées avec une production avant aménagement. Néanmoins, il semble que la diminution de la superficie des parcelles et l'augmentation du temps de participation sur l'exploitation familiale, aient entraîné une perte de production réelle pour les femmes.

d) En ce qui concerne le commerce actuel, on estime que les activités commerciales annexes pratiquées par les femmes de l'échantillon
(vente de plats cuisinés, artisanat) touchent 10 % de l'échantillon,
contre 2 % estimés avant l'aménagement. Il s'agit surtout pour les femmes de se procurer de l'argent afin d'acheter les céréales manquantes.

D'autre part, peu de femmes semblent disposer de leur production agricole : 20 % seulement ont recours à l'échange.

Quant au gombo, élément d'équilibre économique pour la femme, sur lequel nous n'avons aucune donnée avant l'aménagement, on constate, entre autre, à partir d'une étude des marchés de la région d'Ibohamane, que le prix du gombo est de 25 % plus élevé à Ibohamane qu'ailleurs. Il semblerait que cette situation soit le reflet de la baisse réelle de production du gombo.

Il existe d'autres questions restées sans réponse :

- Quelle est l'évolution de la production des femmes pour le gombo, le sorgho, le mil ?
- Quelle est l'évolution de l'échange pratiqué par les femmes sur les produits agricoles ? Les raisons de cette évolution (déficit vivrier, don, thésaurisation) ?

- Quelle est l'évolution du commerce pratiqué par les femmes (produits vendus, quantités, invariants, variation de prix). Quelles en sont les causes ?

On constate donc que l'aménagement hydro-agricole d'Ibohamane a entraîné :

- une baisse de la production céréalière sur l'exploitation familiale
- une augmentation du temps de travail des femmes sur l'exploitation familiale
- une diminution de la superficie des champs cultivés par les femmes.

Situations qui ont provoqué en particulier une diminution de la culture du gombo, production indispensable à l'équilibre traditionnel du revenu des femmes.

On sait bien que cette baisse de production (avec celles des autres céréales) a eu pour conséquence, soit des dépenses alimentaires plus importantes pour des femmes appartenant aux unités de production favorisées, soit un appauvrissement des familles quand celles-ci appartenaient aux unités de production défavorisées.

On est en droit de se demander si une connaissance précise du travail des femmes n'aurait pu permettre qu'une partie de l'aménagement leur soit attribuée afin qu'elle puisse continuer à produire leur gombo, et éviter ainsi, en partie, les problèmes que nous venons d'évoquer.

On constate donc, comment un manque flagrant de données sur un groupe social important (les femmes représentent 51,7 % de la main-d'oeuvre agricole active au Niger), peut produire des perturbations importantes au sein d'une société. Nous avons tenté de montrer au fur et à mesure de l'étude d'un exemple comment beaucoup d'indices font défaut, et comment, souvent, les questions qui se posent relèvent simplement du bon sens.

Une des plus grandes difficultés que l'on rencontre lorsque l'on veut chiffrer le travail agricole des femmes est bien entendu l'échantillon à mettre au point. Pour cela il est indispensable de disposer a priori de bonnes données démographiques sur la région à étudier, ensuite de cerner précisément la population à étudier et les caractères que l'on souhaite analyser. Un échantillon non situé dans une population donnée ne permet pas de généraliser les résultats de l'enquête. Ce n'est bien sûr qu'à partir de projets bien définis, dans des zones bien délimitées, que l'on peut tenter d'entreprendre de telles études, en atten-

dant que les gouvernements et les organismes officiels prennent des décisions de plus grande ampleur sur le sujet. Il est surtout souhaitable de définir de façon assez uniforme les indices à étudier, de façon à pouvoir, par la suite, remettre bout à bout les enquêtes dispersées qui auront été faites au gré des projets à réaliser.

BIBLIOGRAPHIE

- BIT (1977). Evaluations et projections de la main-d'oeuvre 1950-2000 vol. II. Afrique, 2ème édition. Genève.
- BIT.PELTA (1980). Dynamique de l'emploi dans un système sahélien. Le Niger, Addis-Abeba.
- BOURDEL, C. (1976). Essai d'évaluation des conséquences d'une opération d'irrigation en pays de la zone sahélienne sèche. Exemple d'Ibohamane au Niger. Ministère de l'Agriculture. I.G.R.E.F., Paris.
- DIARRA, M.F. (1984). Les effets de l'aménagement d'Ibohamane sur les femmes (manuscrit). I.R.S.H. Niamey, Niger.
- Ministère du Plan (1978). Recensement général de la population 1977. Niamey.
- S.A.E.A. (1972). Aspects socio-économiques d'un programme de développement rural. Rapport de Mission dans le département de Tahoua, Niger. Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères. Direction de l'aide au développement. Paris.
- VACHETTE (1971). Analyse des transformations socio-économiques dues à l'aménagement hydro-agricole d'une région. Ibohamane (Keita). Commissariat général au développement. Etudes et Programmes. I.E.D.E.D. Paris.
- WIESLER, H. (1973). La population dans la république du Niger. Estimation pour 1973. Service de la Statistique. Niger.

RÉSUMÉ

L'auteur montre, à partir de l'exemple du Niger, comment l'absence de statistiques officielles sur la productivité agricole féminine et l'apport des femmes à l'économie, entraîne, lors de la mise en place de projets agricoles, la non prise en compte du travail réel des femmes. Cela entraîne pour les femmes des difficultés à maintenir leur production agricole qui est le support indispensable à l'équilibre alimentaire familial.

ABSTRACT

The author shows, through the example of Niger, how the lack of official statistics on women's farm productivity and on women's contribution to the economy, leads to their actual work not being taken into account in the setting up of agricultural projects. This situation makes it difficult for the women to maintain their farm production, which is such an indispensable supporting element in the food balance of families.